

***Hors-la-loi* ou la remise en cause de la mémoire de la guerre d'Algérie**

by Isabelle Reeves

Avec la sortie de son film *Hors-la-loi*, quatre ans après le succès retentissant d'*Indigènes*, Rachid Bouchareb entame le second volet de sa trilogie. Il est important de souligner néanmoins que l'appellation "trilogie" est problématique. Si le choix des acteurs et leurs noms restent inchangés dans les deux films – Saïd, Abdelkader et Messaoud – la nature de leur relation est différente. Dans *Indigènes*, Bouchareb soulevait la question des tirailleurs algériens au cours de la seconde Guerre Mondiale et plus particulièrement leur dévouement à la cause française. Dans ce film, qui faisait œuvre de réconciliation en réintégrant les soldats de l'Armée d'Afrique dans l'Histoire collective française, Bouchareb s'est attaqué au problème du gel des pensions des anciens soldats africains. Ce film, sorti en 2006 et qui a exigé un gros effort de recherches historiques de la part de Bouchareb, a connu un succès retentissant en France et à l'étranger.

Le second volet de cette trilogie reprend le moment où Bouchareb s'était arrêté en 2006 et vient soulever un autre problème – plus perturbant dans la mémoire collective française, à savoir celui de la guerre d'Algérie et plus particulièrement le rôle du FLN-ALN et celui de la police et de l'armée française dans le processus de la décolonisation algérienne. Au contraire de son prédécesseur, *Hors-la-loi* a suscité une réaction mitigée de la part du public. Les passions se sont déchaînées et le film est devenu l'événement médiatique du Festival de Cannes 2010. La droite française, sous la direction du sénateur UMP Lionel Lucas, a rapidement accusé Bouchareb d'avoir produit un film anti-français qui ne mérite pas sa place au sein du Festival.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux réactions que ce film a suscitées sur les scènes politique et médiatique, ce qui nous amènera à en examiner les causes. Ensuite, c'est sur une étude plus thématique du film que nous nous pencherons, à savoir le rôle du FLN et du mouvement indépendantiste algérien au cours de la guerre d'Algérie, ainsi que la question de légitimité et de clandestinité qui semble parcourir le film. Enfin, nous examinerons les méthodes utilisées par les indépendantistes algériens et la police française.

Avant même sa sortie officielle et sa première projection en sélection officielle du Festival de Cannes en mai 2010, *Hors-la-loi* attise déjà un débat qui ne finit pas de consumer la France et qui s'inscrit dans le cadre d'une "guerre des mémoires" d'un passé qui a du mal à passer. Si *Indigènes* mettait l'accent sur le processus de commémoration de la France quant au rôle de ses colonies pendant la seconde Guerre Mondiale, *Hors-la-loi*, au contraire, s'impose à la mémoire et fait ressurgir les démons d'un passé qu'on préférerait laisser de côté. Notons d'ailleurs que la Guerre d'Algérie est longtemps restée "la guerre sans nom" et que son statut de guerre n'a été reconnu qu'en 1999 lors du vote à l'Assemblée Nationale du terme de "guerre" pour qualifier les événements en Algérie.

La polémique contre *Hors-la-loi* a été lancée par Lionel Lucas, député UMP des Alpes Maritimes, qui a saisi le Service historique de la Défense pour lire le scénario et mettre à jour les éléments anti-français du film. Après un examen attentif du scénario (Novopresse France) le général de division Gilles Robert, chef du service historique de la Défense, a rendu un rapport dans lequel il relève: des “erreurs et des anachronismes [...] si nombreux et si grossiers qu’ils peuvent être relevés par tout historien”. Il indique ainsi que le “réalisateur veut faire croire au spectateur que le 8 mai 1945 à Sétif, des Musulmans ont été massacrés aveuglément par des Européens. Or, ce jour-là, c’est le contraire qui s’est produit. [...] Cette version des faits est admise par tous les historiens [...] c’est en réaction au massacre d’Européens du 8, que les Européens ont agi contre des Musulmans” (Bénamon).

La critique purement historique n’est en fait qu’un prétexte pour Lucas qui affirme, avant même d’avoir vu le film, que le travail de Bouchareb est “anti-français” et ne mérite pas sa place en présentation officielle du Festival de Cannes. Lucas et d’autres hommes politiques français proches de l’extrême droite ainsi que des associations d’anciens de l’Algérie française, ont accusé Bouchareb de fournir une version “falsifiée” des origines et du déroulement de la guerre d’Algérie, notamment en référence au passage évoquant le massacre de Sétif, en Algérie, en 1945. Selon Lucas:

Bouchareb est un partisan [...], un irresponsable qui met le feu aux poudres de manière insupportable. [...] Autant *Indigènes* était dans un esprit positif de réhabilitation, autant celui-ci est dans un esprit négatif et négationniste. Ca ne va pas se passer comme ça! (Carrière)

Il est intéressant, d’un point de vue historiographique, que Bouchareb ait décidé d’ancrer son film sur le massacre de Sétif. De plus, la technique cinématographique qu’il a choisie d’utiliser pour illustrer cette période historique révèle au public que ses intentions, en tant que réalisateur, se distinguent de celle de l’historien et qu’il s’agit dans ce film de son interprétation des événements relatés. Bouchareb n’a pas produit un documentaire, mais une fiction inspirée certes de faits historiques, mais une fiction tout de même. Alors que l’historien Benjamin Stora avait relevé l’occultation du massacre de Sétif à la fin d’*Indigènes*, il semble que le point de départ incontournable du second volet de la trilogie de Bouchareb passe par Sétif. De plus, il s’agit d’un événement enfoui profondément dans le collectif mémoriel franco-algérien et qui, une fois dévoilé, va inévitablement déranger et forcer les Français à remettre en cause une page de leur histoire. Que s’est-il donc passé à Sétif en 1945? Bouchareb est accusé de ne pas montrer le rôle des musulmans dans le déclenchement du conflit. En réalité, tout commence lors d’une manifestation pacifique menée par les Algériens pour revendiquer leur indépendance le jour de la libération de Paris. La police est la première confrontée aux manifestations du 8 mai. A Sétif, Bône et Guelma, les autorités adressent des sommations pour faire disparaître les drapeaux et les slogans nationalistes des manifestants. Des altercations et tirs s’ensuivent et les manifestants sont refoulés hors de la ville et se dispersent dans les campagnes. C’est alors que les premiers assassinats d’Européens à Sétif et Guelma ont lieu. Le 9 mai 1945, la répression est entamée. L’armée vient aider la police, les civils se constituent en milice et une répression terrible qui durera une semaine et qui sera d’une extrême violence entraînera la mort de plusieurs milliers d’algériens (côté français on dénombre 200 morts dont 88 civils, 110 blessés et 10 femmes violées. Du côté algérien, on estime que le chiffre des morts se situe entre 15 000 et 20 000).

La façon dont Bouchareb nous montre cette scène est très intéressante du point de vue de la technique. Les images de la libération de Paris et de l’armistice du 8 mai 1945, images en noir et blanc qui confèrent au film une impression de vérité, se substituent aux images, similaires à première vue, de la manifestation de Sétif qui a lieu le même jour. La France est libre de l’occupation allemande, elle célèbre sa liberté et son autonomie, concepts auxquels les Algériens aspirent à leur tour. Le sentiment de liesse présent dans la première partie se confond en sentiment nationaliste en Algérie. Finalement, le noir et blanc fait place à la couleur et c’est le film qui reprend. Le passage du noir et blanc à la couleur est ainsi fondamental dans l’interprétation de l’événement. Il semble signifier que le défilé de la victoire du 8 mai 1945 à Paris – tourné en noir et blanc et passant pour des images d’archives – est historique et valide. D’un autre côté, le passage à la couleur une fois à Sétif pose la question de la légitimité des événements et de la manière dont ils sont portés à l’écran. Il ne s’agit plus d’images d’archives, mais de l’interprétation d’un événement historique et de son adaptation au cinéma. Bouchareb admet lui-même dans un entretien que sa volonté n’était pas de montrer l’histoire ni de faire un documentaire, mais de donner sa vision – en tant que cinéaste, d’une époque de l’histoire qui a joué un rôle prépondérant dans la décolonisation de l’Algérie (François-Guillaume Lorrain – *Le Point*).

En réponse au film *Hors-la-loi* et encouragés par Lionel Lucas, des sites internet proches de l’extrême droite ont appelé à “pourrir” le Festival de Cannes pour dénoncer une “propagande politique” et “un véritable complot contre la France, son histoire, sa présence et son œuvre en Algérie”. De plus, lors de sa sortie en salle en septembre 2010, des manifestations contre le film ont eu lieu notamment dans le IV^{ème} arrondissement de Marseille. Les manifestants brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire des slogans tels que “Financement français pour un film antifrçais”, “FLN assassins!” En effet, non comptant d’avoir accusé le film d’être anti-frçais, Lucas a envoyé le 7 décembre 2010 une lettre au secrétaire d’Etat à la Défense et aux anciens combattants – Hubert Falco – dans laquelle il dénonçait le soutien financier apporté au film par le Centre national du cinéma (CNC) et demandait que le film ne soit pas présenté à Cannes sous pavillon français. C’est ainsi que *Hors-la-loi* est entré en compétition en tant que film algérien!

Pourquoi cette polémique et quels sont les symptômes politiques et sociaux qui s’en dégagent? Cinquante ans après la signature des Accords d’Evian et qui ont mis fin aux événements en Algérie – 1954-1962, la France a toujours du mal à assumer son passé et sa responsabilité. La guerre d’Algérie n’est d’ailleurs pas le seul événement qui vienne déranger la mémoire collective française. L’historien Henri Rousso parle du syndrome de Vichy en référence au gouvernement de collaboration établi au cours de la seconde Guerre Mondiale, un passé qui a pris plusieurs générations à être digéré et assimilé à la mémoire collective française. La guerre d’Algérie participe sans aucun doute du même phénomène de refoulé historique. Un demi-siècle après la fin des événements, la France a encore des difficultés à regarder son passé colonial en face. Selon l’historien Benjamin Stora, la mémoire de la guerre d’Algérie est longtemps restée cachée. Les événements de 68 et les années 70 ont contribué à cette tendance. De plus, l’ouverture tardive des archives d’état, la mise à distance de la guerre par l’Etat et la société sont autant de facteurs qui ont contribué au retard de la transmission mémorielle de la guerre d’Algérie. Ajoutons également au tableau qu’en juillet 1968 l’Assemblée Nationale a voté un

texte de loi qui efface la peine pénale liée aux “événements” d’Algérie. En 1982, le gouvernement réhabilite les cadres, officiers et généraux condamnés ou sanctionnés pour avoir participé à la subversion contre la République. L’Etat ordonne ainsi une vaste entreprise d’oubli national. Pourtant, depuis peu, il semble que cette mémoire se libère. Les éléments déclencheurs de cette parole mémorielle sont d’une part le passage des générations, l’ouverture des archives, et la crise de l’Etat (voir Stora – *Le livre, mémoire de l’histoire*). De plus, le 5 mai 2002, le Président de la République Jacques Chirac inaugure à Paris un mémorial national à la mémoire des soldats français morts en Algérie, au Maroc et en Tunisie de 1952 à 1962. On commence ainsi à construire des espaces mémoriels qui vont finir par donner une voix et un forum aux événements algériens. Néanmoins, l’histoire de cette guerre reste relativement absente de l’université et de l’école secondaire et primaire. Depuis une dizaine d’années, les historiens se sont saisis de cette mémoire et, grâce aux archives et aux témoignages divers, commencent à diffuser leur enseignement et leur connaissance de cette guerre. Cette diffusion s’accompagne aussi d’une explosion des mémoires individuelles et le travail de Rachid Bouchareb s’inscrit justement dans cette lignée.

En 2002, à l’occasion du 40^{ème} anniversaire de la signature des Accords d’Evian, les éditeurs se lancent dans la publication d’ouvrages portant sur cette guerre. On constate une quarantaine de livres publiés et un grand nombre de colloques universitaires organisés au CNRS. De plus une commission “Vérité et réconciliation” est créée. La parole est déclenchée et les Français commencent à mesurer l’ampleur du refoulé algérien et à découvrir les méthodes utilisées par l’armée française et le rôle de la torture au cours de la guerre, ce qui nous amène à l’étude thématique du film.

Un des thèmes au cœur du film de Bouchareb est sans aucun doute la formation du FLN-ALN et son rôle au cours de la guerre d’Algérie. Le FLN est un mouvement relativement récent en 1954. Au cours des années 1930-1954, le nationalisme algérien gagne du terrain et apparaît, pendant la seconde Guerre Mondiale comme principale force politique. Deux courants semblent se dégager. Un courant prend la position d’un pluralisme culturel et refuse de faire de la religion la pierre angulaire de la construction de la nation. A ce courant s’opposent les populistes qui sont en faveur de l’indépendance totale et se préparent à la lutte armée depuis 1947. Selon les populistes, l’individu n’a pas de valeur en soi. On reconnaît ici les grands traits du personnage d’Abdelkader dans *Hors-la-loi*, le plus fondamentaliste des trois frères. Pour lui, c’est la guerre d’indépendance qui compte avant tout – avant sa famille et lui-même. Il est prêt à tout sacrifier pour arriver à ses fins. Il reste un être ésotérique et solitaire.

La doctrine des populistes se légitime par rapport à l’Islam et donc met en danger les libertés individuelles qu’ils disent défendre. Le FLN dérive de ce populisme. La critique radicale se dirige contre les nationalistes modérés qui sont alors considérés comme des ennemis à liquider. C’est cet affrontement interne et brutal que Bouchareb décrit à travers la scène dans le café qui n’est autre que le quartier général du MNA – Mouvement National Algérien créé par Messalli Hadj en 1954. Au cours de cette scène, Abdelkader et son frère, Messaoud, entrent dans le café et appellent les travailleurs algériens à rejoindre la cause du FLN. Après avoir été évincés par les membres du MNA, ils reviennent à la charge et exécutent le chef de file du MNA dans son quartier général. C’est à travers ces scènes que Bouchareb souligne la violence du FLN contre ses opposants algériens. Le FLN combat sans pitié ses adversaires. Il s’impose par la force,

voire la conquête armée. Il est responsable de plusieurs massacres en Algérie. La scène des Harkis massacrés par les membres du FLN illustre une fois encore cette violence et ce conflit interne que Bouchareb a voulu porter à l'écran. L'Algérie, en guerre contre la France, doit aussi souffrir de lourdes pertes infligées par le FLN. Ceux qui refusent de se rallier à ses idées sont condamnés. Les actes de torture et les massacres de villages entiers soupçonnés être pro-français, s'accroissent en Algérie. S'instaure alors une sorte de régime de la terreur.

En France, le FLN prend de plus en plus d'ampleur. La présence de nombreux immigrés algériens en France, qui sont des travailleurs dans les usines automobiles comme on le voit dans le film, deviennent les cibles évidentes. En effet, l'immigration a doublé entre 1954 et 1962 et représente en majorité des hommes entre 20 et 40 ans. Le parti du FLN, qui a besoin de fonds pour continuer son action indépendantiste, rallie les travailleurs et bientôt exige de chacun des cotisations de l'ordre de 30 francs par personne. En sept ans de guerre on estime qu'environ 400 millions de nouveaux francs ont été levés dans l'immigration algérienne en France. En plus de cet apport considérable d'argent, le FLN avait l'appui d'une partie de la communauté internationale. Dans le film, nous avons l'exemple de l'Allemagne à travers la vente d'armes. On sait désormais que les Etats-Unis et le Royaume Uni sont également venus en aide au FLN en livrant des armes à la Tunisie.

La question de légitimité et de clandestinité s'impose alors et apparaît essentielle dans le film. Le thème de la clandestinité est mis en évidence dans le titre du film et il est important de s'arrêter un moment sur cette notion. Etre hors-la-loi, c'est par définition vivre à l'extérieur de la loi, hors des limites de la République. L'historique de cette expression est d'ailleurs particulièrement intéressant. Si l'on considère le contexte de la guerre d'Algérie, ce terme est appliqué aux membres du FLN. Cette expression qui désigne littéralement ceux qui ont enfreint la légalité vient en fait de la révolution française et a été créé en 1793 pour désigner les insurgés vendéens.

Le hors-la-loi est celui qui, contestant l'ordre politique de la République, ne peut plus prétendre à la protection de son droit commun. Il relève donc d'une législation exceptionnelle. (Thénault 81)

Le choix de ce titre apparaît donc très avisé. Pour un public qui n'est pas au fait de la guerre d'Algérie, un hors-la-loi est simplement un homme qui a désobéi aux règles de la société, ni plus ni moins. Or, dans le contexte algérien, ce terme porte une connotation opposée et diffère selon la position politique que l'on choisit d'exposer. Pour les membres du FLN, être considéré hors-la-loi par la République française équivaut à leur donner leur statut d'indépendantistes algériens et donc à leur assurer une identité purement algérienne qui n'a rien à voir avec l'identité française. Etre hors-la-loi devient la condition nécessaire pour devenir un Algérien légitime. La frontière entre clandestinité et légitimité est finalement relative. Au cours du film, afin de se protéger, Abdelkader doit passer dans la clandestinité pour échapper au regard des autorités. Le FLN lui fournit un appartement en ville et une nouvelle identité. Il se fait aider par des sympathisants français en faveur de l'indépendance d'Algérie. La police semble avoir beaucoup de difficultés à identifier et localiser les membres du FLN dans le film. Un autre aspect de ce thème qui devrait sans doute soulever des réactions et mérite que l'on y porte une attention particulière est la scène dans laquelle Bouchareb compare le statut de hors-la-loi à celui de

Résistant au cours de la deuxième Guerre Mondiale. Dans cet extrait, le Colonel Faivre, ancien héros de la Résistance, a une conversation avec Abdelkader qui essaie de le rallier à son camp en lui montrant que ses idéaux et ses principes sont fondés sur ceux qui ont animé le Général De Gaulle dix ans plus tôt. En effet, le gouvernement de Vichy, régime collaborateur, avait forcé ses opposants, et notamment les Résistants, à vivre dans la clandestinité. Par ailleurs, les méthodes utilisées par les Résistants et le FLN se ressemblent: il s'agit dans les deux cas d'actes terroristes menés contre l'envahisseur afin d'arriver à l'indépendance. Encore une fois les notions de clandestinité et de légitimité sont mises en parallèle. Les Résistants, s'ils étaient hors-la-loi en temps de guerre, ont été glorifiés au moment de la libération de la France. Abdelkader imagine le même parcours pour les membres du FLN. Abdelkader parle ainsi au Colonel Faivre:

Moi aussi je suis Gaulliste. [...] Il est absolument normal que les Français de fassent tuer par les Algériens. Il suffit de remplacer Algériens et Français par Français et Allemands pour retrouver le discours de Général De Gaulle à Radio Londres en 1941. Vous êtes dans le mauvais camp Colonel. (*Hors-la-loi*)

Son discours, qui s'inscrit dans une lignée gaulliste, valide les agissements du FLN. De même, si les actions de Faivre au sein de la Résistance ont donné à ce dernier la notoriété qu'il connaît au moment de la guerre d'Algérie, Abdelkader imagine un chemin similaire pour lui et ses frères d'armes. Finalement, ce qu'Abdelkader signifie dans cet échange est la notion de perspective. Bouchareb ose ce tour de force exceptionnel et controversé de comparer et mettre sur un point d'égalité les actions sacro-saintes des Résistants, héros français courageux de la deuxième guerre mondiale avec celles des membres du FLN.

Si Bouchareb a été accusé par la droite française d'avoir fait un film anti-français dans lequel le FLN est glorifié et les autorités françaises décriées, il semble que cette critique soit un tant soit peu hâtive et ne fasse pas justice à l'œuvre du cinéaste. *Hors-la-loi* n'apparaît pas comme une célébration des actions du FLN. Au contraire, le portrait que Bouchareb peint du fanatisme des membres du FLN est rarement valorisant. Rappelons également que le cinéaste a surtout concentré son travail sur une saga familiale, donc individuelle et ne prétend en aucun cas entrer dans la généralisation. Le personnage d'Abdelkader est sans aucun doute le plus stéréotypé. Après les arrestations sommaires de Sétif en mai 1945, il se retrouve emprisonné à Paris, à la Cité et c'est dans le contexte d'incarcération que ses valeurs indépendantistes prennent forme. Abdelkader, c'est aussi l'enfant qui n'a pas pu continuer ses études une fois ses parents évincés de leurs terres en Algérie par les colons. Il continue son éducation seul et son séjour en prison lui donne l'occasion de réfléchir aux notions d'indépendance et de rencontrer des prisonniers qui le poussent à rejoindre la cause du FLN à sa sortie de prison. Deux jours avant sa libération, un camarade vient lui parler:

Ho Chi Minh a gagné la guerre contre la France grâce à deux principes. Le premier est que la répression profite toujours à la cause du peuple opprimé. Le second principe c'est de ne jamais, jamais abandonner la mission. Rien n'est insurmontable. Abdelkader, tu dois organiser les Algériens des banlieues et Paris aussi. (*Hors-la-loi*)

Son camarade finit en lui fournissant une adresse et des ordres. C'est ainsi qu'Abdelkader rejoint les rangs du FLN et commence à recruter au sein des travailleurs immigrés.

Abdelkader est entièrement dévoué à la cause indépendantiste. Il refuse tout contact humain, il vit seul et exécute les ordres du FLN sans jamais les remettre en question. Il s'impose une discipline de vie stricte et attend la même chose des autres membres de l'organisation. Son frère, Messaoud, un ancien soldat colonial rentré d'Indochine, devient son bras droit. Messaoud, au contraire de son frère, est rodé aux exigences de la guerre et à sa violence. Il devient l'exécuteur d'Abdelkader. Messaoud a été influencé par son séjour en Indochine notamment au cours de son passage dans un camp de prisonnier indochinois. C'est à ce moment qu'il comprend que l'indépendance de son peuple est possible. Messaoud, en tant qu'ancien soldat colonial de l'armée française, connaît la discipline et est dévoué à son frère. Pourtant, au contraire d'Abdelkader qui reste un être froid, Messaoud décide de se marier et de fonder une famille. Son implication et son rôle dans le FLN le hantent et l'empêchent d'avoir une relation normale avec sa famille. Messaoud continue sa mission indépendantiste mais souffre de sa situation. Il se sent coupable de délaisser sa famille pour servir l'organisation. Pourtant, il continue sa lutte dans l'espoir d'un avenir meilleur pour son fils. Sur le lit de mort de sa mère, Messaoud avoue son sentiment de culpabilité, il lui raconte les meurtres qu'il a été obligé de commettre et lui demande pardon. Messaoud exprime ses regrets. Il est tiraillé entre son désir de servir la cause indépendantiste algérienne et celui de remplir son rôle de père de famille. Le troisième frère, Saïd, est complètement différent des deux autres. Après des débuts dans le proxénétisme, Saïd se lance dans les affaires à son arrivée à Nanterre et ouvre une boîte de nuit à Pigalle. Ses actions qui deviennent lucratives assez rapidement provoquent la honte et le dégoût de sa mère qui finit par le rejeter. Elle refuse son aide financière et préfère vivre dans des conditions misérables au bidonville de Nanterre plutôt que d'accepter de l'argent acquis selon des méthodes douteuses. Parallèlement à ses activités proxénètes, Saïd est directeur d'un club de boxe et nourrit des rêves de grandeur pour son champion. Saïd doit, comme tout autre Algérien, verser une grande partie de ses bénéfices au FLN et son frère Abdelkader ne lui laisse aucun choix. Au moment où Saïd atteint enfin son rêve et présente son boxeur au championnat de France de boxe, il doit annuler le match et échapper au FLN qui considère son action anti-algérienne. C'est son frère, Abdelkader, qui déroge à sa discipline et vient le prévenir. Les trois frères, dans leurs différences, restent pourtant proches et gravitent autour de la figure maternelle. C'est la mère qui leur sert de mortier, qui les relie et les unit.

A travers la description de ces trois personnages, Bouchareb parvient à nous donner une image plutôt négative du FLN et de ses méthodes. Nous avons déjà abordé la violence à l'égard des Algériens "dissidents". En France et en Algérie, les actions du FLN prenaient l'apparence d'actes terroristes et touchaient principalement les civils. Il semble que le film ne fasse en aucun cas l'apologie des méthodes du FLN, mais en donne plutôt une présentation. D'un autre côté, Bouchareb ne montre pas les actes de violence du FLN contre le peuple algérien.

Du côté français, on refuse de considérer la guerre en Algérie en tant que telle. On parle alors d'opérations de maintien de l'ordre. En fait, d'un point de vue juridique, l'état d'urgence et la mise en application des pouvoirs spéciaux – votés en 1956 - ont permis l'intervention des tribunaux militaires et le transfert des pouvoirs de police aux autorités militaires contre les "hors-la-loi". Au cours de la bataille d'Alger, menée par les hommes du général Massu, les arrestations

vont bon train et la torture, banalisée, devient automatique dans les centres de triages (voir Stora – *Histoire de la guerre d'Algérie*). Dans le film, la police française use de la torture systématiquement et exécute les hommes inutiles.

Un organisme – la Main Rouge – est créé pour prêter main forte à l'armée et à la police tout en restant dans la clandestinité. Bouchareb nous donne un avant goût des actions de cette organisation à travers le Colonel Faivre. Après sa conversation avec Abdelkader et son refus de participer à l'action indépendantiste du FLN, le Colonel Faivre prend la mesure de la menace terroriste algérienne et décide de créer un organisme secret, validé par le gouvernement français. Cet organisme qui deviendra "la main rouge" utilise les mêmes méthodes terroristes que le FLN. Les actes de terreurs perpétrés contre les Algériens vivant en France sont banalisés et Bouchareb nous fournit plusieurs exemples de cette violence dans son film, notamment lors de l'attaque du bidonville de Nanterre. Les origines de cet organisme restent difficiles à retracer. On soupçonne les services secrets français d'avoir commandité ses actions sous le gouvernement socialiste de Guy Mollet. Le FLN, ainsi que les autorités françaises, ont utilisé la torture, les arrestations sommaires et les attentats. Le FLN ne ressort pas glorifié de ce film mais la France doit aussi reconnaître son rôle pendant la guerre d'Algérie. L'exposition des procédés de torture utilisés par l'armée a commencé à faire surface au moment de l'ouverture des archives ainsi que la responsabilité du gouvernement dans ces procédés.

Bien que *Hors-la-loi* ait été accusé de film anti-français par la droite française, il semble néanmoins que Bouchareb continue l'œuvre dans laquelle il s'était engagé avec *Indigènes*, à savoir l'exposition d'un passé qui dérange, mais d'un passé qu'il est nécessaire de reconnaître et auquel la France doit se confronter. L'accueil houleux que ce film a reçu sur les scènes politique et médiatique met en évidence la portée problématique qui reste encore aujourd'hui attachée à la mémoire de la guerre d'Algérie. Un demi-siècle après les "événements" algériens, la France n'a toujours pas conjuré son rôle et reste réticente à s'engager sur la voie de l'examen historique et mémoriel. Comme il l'avait fait en 2006 lors de la sortie d'*Indigènes*, Bouchareb s'est encore une fois attaqué au problème de la transmission de la mémoire et d'un passé difficile à assumer. Il l'a fait en prenant le point de vue du cinéaste mais aussi de façon didactique, de manière à éduquer le public et à lui fournir des clés historiques. En somme, il semblerait que les deux films du réalisateur - que ce soit *Indigènes* ou *Hors-la-loi* - tentent de donner une voix et une histoire à toute une génération de jeunes issus de l'immigration africaine et maghrébine qui cherche encore aujourd'hui sa place au sein de la République. En montrant les actions des différents groupes, à la fois celles des membres du FLN et celles du gouvernement et de la police française, Bouchareb signifie que tous font partie de la même histoire. Les Français issus de l'immigration algérienne ainsi que les Français de souche partagent la même mémoire, même si cette mémoire est fondée sur la violence. En montrant à l'écran et en rappelant ce passé refoulé, Bouchareb tente de l'exorciser. Son troisième film, qui n'est pas encore sorti, devrait prendre pour thème les problèmes de l'immigration maghrébine en France, autre sujet qui soulèvera sans aucun doute des réactions politiques et sociales!

ST. ANNE'S-BELFIELD SCHOOL

Références

- Bénamon, Sophie. "Une folle journée à Cannes avec les hors-la-loi." *L'Express.fr. L'Express*, 20 Sept. 2010. Web. 5 July 2010. <<http://www.lexpress.fr/outil>>.
- Carrière, Christophe. "Hors-la-loi sur la Croisette et dans la bataille." *L'Express.fr. L'Express*, 21 May 2010. Web. 5 July 2010. <<http://www.lexpress.fr/outils>>.
- Gadant, Dominique. *Islam et nationalisme en Algérie*. Paris: L'Harmattan, 1988.
- Harbi, Mohammed, and Benjamin Stora. *La guerre d'Algérie: 1954-2004. La fin de l'amnésie*. Paris: Lafont, 2007.
- Hors-la-loi : un film de Rachid Bouchareb*. N.p., 13 Aug. 2010. Web. 08 Sept. 2012. <<http://www.tadrart.com/tessalit/horslaloi/>>.
- Leclère, Thierry, and Benjamin Stora. *La guerre des mémoires: la France face à son passé colonial*. N.p.: L'Aube, 2007.
- Lorrain, Francois-Guillaume. "Polémique autour de son film: Bouchareb calme le jeu." *Le Point.fr. Le Point*, 13 May 2010. Web. 7 July 2010. <<http://www.lepoint.fr/le-point-sur-cannes/polemique-autour-de-son-film>>.
- NovopressFrance*. N.p., 27 Apr. 2010. Web. 7 July 2010.
- Rouso, Henri. *Le syndrome de Vichy (1944-198-)*. Paris: Le Seuil, 1987.
- Stora, Benjamin. *Histoire de la guerre d'Algérie : 1954-1962*. Paris: La Découverte, 1993.
- . *Imaginaires de guerre. Les images dans la guerre d'Algérie et du Vietnam*. Paris: Préau des Collines, 2005.
- . *La gangrène et l'oubli, la mémoire de la guerre d'Algérie*. Paris: La Découverte, 1992.
- . *Le livre, mémoire de l'histoire*. Paris: Préau des Collines, 2005.
- . *Le nationalisme algérien avant 1954*. Paris: CNRS Editions, 2010.
- . *Les sources du nationalisme algérien. Parcours idéologique, origines des acteurs*. Paris: L'Harmattan, 1989.
- Zerodeconduite*. N.p., n.d. Web. 06 July 2010.

Audiovisuel

- Bouchareb, Rachid, dir. *Hors-la-loi* [Outside the Law]. Perf. Bernard Blancan, Sami Bouajila, Jamel Debouze, Sami Naceri, and Roschdy Zem. 2010. Palissades Tartar Video, 2011. DVD.